

LES BRÈVES DE GREG



Au cœur de Poulx n°5



Hommage au sergent Charles-BAILLS

Petite précision à un ami qui habite Poulx, il ne s'agit pas d'un square baptisé en hommage à l'ancien footballeur international de Montpellier Pascal BAILLS situé au carrefour de la Vierge.

Cet espace porte le nom du Sergent Charles Baills. Né le 14 décembre 1921 à Perpignan, Charles s'engagea volontairement le 8 mai 1941 et ce pour une durée de quatre ans au sein de la Base aérienne de Salon de Provence. Il effectua sa dernière mission de reconnaissance à bord de son P47 - Thunderbolt le 26 août 1944. Le décollage se fit du terrain d'aviation d'Alto (au sud de Bastia) pour conduire l'escadrille dans la Vallée du Rhône. En voulant attaquer des véhicules, son avion, parti en vrille, s'écrasa sur le territoire communal de Poulx. Il sera reconnu mort pour la France le 14 août 1946. Pendant longtemps, la tombe où il repose au Carré Militaire du cimetière du Pont de Justice à Nîmes porta le nom de René BAILLY. Après de nombreuses investigations et recherches, il s'avéra qu'en réalité il s'agissait de la dépouille de Charles BAILLS qui y repose (tombe n°1 - plot n° K2).



© Photo de Grégory Viguié (2017)
Sources : archives personnelles de M. Bernard Rous

Afin de lui rendre hommage, Bernard Rous, Maire de Poulx, décida de baptiser l'espace où se trouve le monument aux morts : Square Charles BAILLS. L'inauguration se déroula le 18 septembre 2004.

Place Louis TAULELLE

Il y a dans l'histoire d'une ville ou d'un village, des personnalités qui laissent une trace indélébile.

C'est le cas de Louis TAULELLE, maire de Poulx de 1947 à 1971. Si de nombreux problèmes se sont succédés au cours de l'histoire de notre village, celui de l'approvisionnement en eau fut un des principaux. Pendant de longues années, ce furent des citernes qui récupéraient les eaux de pluie. Puis à la fin du XIXe siècle, furent créés des points d'eau publics pour la population (la fontaine présente au monument aux morts est un d'eux, mais nous en reparlerons dans une prochaine brève). Ne disait-on pas de Poulx "Que même les serpents mouraient de soif". Il a fallu attendre 1964, pour que Poulx puisse être enfin raccordé à une arrivée d'eau permanente.

C'est sous l'impulsion du maire Louis TAULELLE que cette arrivée s'est concrétisée. Désormais, plus de récupération d'eau de pluie dans des citernes, mais le village obtint un forage à Marguerittes et fit construire le château d'eau. Désormais, les Poulxois peuvent faire face aux diverses canicules avec cette eau si précieuse et si liée à l'histoire de notre beau village...



Sa fille Josiane va bientôt quitter le village pour un nouveau domicile.

Nous lui souhaitons plein de bonheur, nous n'oublierons pas cette ferventeoureuse de Poulx.

Crédit photo : Grégory Viguié (2019)
Sources : Archives privées de Grégory Viguié - « Poulx, un village à découvrir », Mairie de Poulx, juin 2015 - Archives départementales du Gard.



Grégory VIGUIÉ

Ne pas jeter sur la voie publique

Poulxois, Poulxois.

Dès la rentrée, notre association « j'aime Poulx tout simplement » a repris le collier.

Avant les vacances nous avons organisé 7 réunions de quartier au cours desquelles nous avons entendu les habitants des 8 zones du village que nous avons prédéfinies. Ces rencontres ont mis en évidence des souhaits, nous les avons classés en 8 groupes de réflexion.

Chaque binôme référent de quartier a mené ces rencontres avec enthousiasme et application.

Merci à ces derniers pour leur implication et à ces dizaines de Poulxois qui ont bien voulu consacrer un peu de leur temps à l'avenir de Poulx.

Ce sont donc 24 réunions qui ont été programmées, de septembre à décembre, pour nous amener à rédiger un programme voulu et désiré par les Poulxois en vue des prochaines élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars 2020, pour encore mieux vivre à Poulx.

Une vraie démocratie participative qui apportera à notre village vitalité et dynamisme, sécurité et animation, lien social et développement durable, tous ces thèmes dont nous ont parlé les Poulxois au cours des derniers mois.

Une idée unanime est ressortie tout au long de nos rencontres citoyennes :

Remettre l'humain au centre du débat, l'écouter et l'entendre !

Ce nouveau modèle de démocratie locale, proche du citoyen, est vraiment l'avenir dans un monde de plus en plus individualiste.

En paraphrasant John Fitzgerald KENNEDY

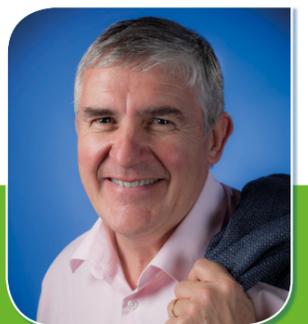
Ne nous demandons pas ce que Poulx peut faire pour nous, mais plutôt ce que nous pouvons faire pour Poulx !

Devenons des citoyens solidaires, bénévoles, actifs. Consacrons du temps à nos associations, nos aînés, nos écoles, la propreté et la sécurité de nos biens.

Nous avons les idées et la volonté pour y arriver.

Aidez-nous à bâtir ce projet ambitieux !

Parce que « j'aime Poulx tout simplement »



Jean-Antoine BUNOZ
Responsable communication



Siège social de l'association : 316 rue des chênes - 30320 POULX
Tél. : 06 58 69 11 62 • Email : jabunoz@wanadoo.fr
Facebook : J'aime Poulx

Directeur de la publication : Jean-Antoine BUNOZ - Photos et rédactionnels : Association « J'aime Poulx tout simplement »

INFOS...

Le conseil municipal

Les membres du conseil municipal sont élus pour 6 ans, leur nombre est fonction de la population de la commune. La commune de Poulx en compte 27. Le nombre d'adjoints ne peut dépasser 30% soit 8 pour Poulx. Les décisions sont prises par délibérations du conseil, transmises au préfet qui en contrôle la légalité puis sont publiées dans un recueil des actes administratifs.

Le conseil municipal règle par délibérations les affaires de la commune dont les principales sont :

- Les finances
- La voirie
- L'urbanisme
- La sécurité
- Les écoles et les crèches
- Le patrimoine communal
- La gestion du personnel communal
- Et bien d'autres missions ...

Le Maire et les adjoints

le Maire et ses adjoints sont élus à bulletin secret lors du premier conseil municipal. Les adjoints ont pour seules attributions, celles que le maire leur a déléguées. Ils sont investis par la loi des qualités d'officier d'état civil et d'officier de police judiciaire.

Le Maire, chargé de l'exécutif, a essentiellement quatre fonctions :

- Il est le chef de l'administration communale, il est chargé de l'exécution des décisions du conseil municipal en outre de ses attributions propres.
- Il peut être le délégataire, dans des limites définies, de missions incombant au conseil municipal,
- Il est l'autorité municipale de police administrative sous le contrôle administratif du Préfet
- Il est le représentant de l'État, état civil, tenue des listes électorales...

Il peut déléguer certaines de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints.

La répartition des compétences est une notion fondamentale. Elle commande, de manière rigoureuse, la légalité des actes administratifs.



Gilbert VIVIET
Président

BIEN VIVRE A POULX !

Poulxois depuis maintenant trois ans, nous voulions témoigner dans ce cinquième édito de « j'aime Poulx tout simplement » de notre enthousiasme d'habiter ce village Gardois.

Niché au coeur des gorges du Gardon et baigné d'un climat méditerranéen, Poulx est indéniablement une bourgade où il fait bon vivre.

Nous avons été de suite séduits par son charme verdoyant, ses commodités avec des commerçants de proximité, une maison médicale, Nîmes sa métropole voisine et surtout nous avons reçu un accueil très chaleureux des membres de l'association « j'aime Poulx tout simplement ».



Anne MARIEN

Nous nous retrouvons dans ses valeurs d'écoute, de partage, de bienveillance et d'engagement.

Notre adhésion s'inscrit dans la volonté de développement et de promotion de nombreux projets autour « du bien-être, de la sécurité, des services... » cependant gardons raison de maintenir dans ce village une vraie sérénité de vie à dimension humaine.



Reynald MARIEN

PAROLES DE POULXOIS !

Le Stade et son environnement...

Quel beau stade nous avons à Poulx avec une magnifique pelouse synthétique, desservi par la RD 127 (Route Départementale) appelée route de la Baume.

Vous savez cette route est celle qui mène à un fameux virage où a été tourné une partie du film **Le Salaire de la Peur** et au merveilleux site de la Baume.

Maintenant la peur n'est plus dans le virage de cette route, mais dans sa partie qui longe le cimetière et le stade.

La Municipalité actuelle a décidé de réhabiliter le stade d'origine et de le reconstruire. Le hic est qu'à l'origine, il y avait peu d'habitations, ce qui n'est plus le cas maintenant. On peut constater que son accès et les stationnements des véhicules ne semblent pas avoir été suffisamment pris en compte... Ou peut-être y a-t-il eu un problème de réflexion sur ce projet ? **Bref une opération mal réfléchie !**

Riverain de cette partie de route, je peux constater que de très nombreux piétons (adultes et enfants) l'empruntent en toute insécurité !!!!

Des courriers relatifs à cette situation ont été envoyés aux autorités compétentes (trois au Maire de Poulx et un au Président du Conseil Départemental – la route étant une départementale). Pour toute réponse une ligne jaune et des poteaux en plastique biodégradable ont été installés pour délimiter un couloir pour piétons !!!! La signalétique est insuffisante pour obliger les véhicules à ralentir.

Les places de stationnement sont peu nombreuses et mal positionnées. Les voitures stationnent de façon anarchique et gênent la circulation et les riverains du stade.

En résumé, pour ceux qui veulent se promener dans Poulx avec des enfants et sans prendre trop de risques, n'empruntez plus la route de la Baume, choisissez d'aller dans la pinède et dans le jardin de la Garrigue vous en prendrez plein la vue et vous vous cultiverez en apprenant le nom de certains arbres car la Mairie y a installé des panneaux « Arboretum » !!!!! Bien que là aussi on constate de sérieux manquements dans l'entretien de ces sites.



Michel JEANNE - Le Riverain Vigilant

Témoignage d'un habitant de Poulx

J'habite à Poulx depuis 18 ans. Je suis un simple citoyen, 75 ans, retraité de l'industrie. J'ai la chance d'avoir une belle maison au Nord du village, sur la Garrigue. Donc je ne me plains pas !

"Et je suis très heureux de vivre à Poulx, mon village, où je me suis fait beaucoup d'amis grâce aux nombreuses associations."

Mais :

Depuis que je vis dans le village, je trouve que les choses se sont dégradées sous la houlette de la présente municipalité.

Le plus évident : l'état des rues ! Pour aller de chez moi au bourg, rue des Bleuets, je dois zigzaguer entre les trous. Parfois je me trouve nez à nez avec le gros bus, dans un virage étroit. Il faut se méfier et avoir du réflexe pour s'arrêter et le laisser passer en se garant le long d'un mur.

La division des parcelles, fait que toujours rue des Bleuets, il y a prolifération de constructions, cela devient un entassement de maisons cubiques à étage et source de nuisances. Je sais bien que ceci est le résultat d'une loi nationale, mais peut-être que la municipalité actuelle aurait pu trouver des moyens, via le PLU, pour limiter les dégâts.

Je vis dans un endroit exposé aux incendies. Le Maire nous a confirmé que l'armée s'était engagée à entretenir le coupe-feu au Nord du village. Seuls les riverains ont débroussaillé ! Et la Municipalité ne dit rien !

Il y a de nombreux cambriolages dans notre village. Avons-nous une police municipale susceptible de patrouiller jour et nuit pour éloigner les malfrats. ? **Non !**

Bref, qu'a fait cette municipalité, en 6 ans de mandature :

Un stade de foot surdimensionné, coûteux et mal placé. Détruit notre pinède. Aménagé l'entrée du village route de Nîmes de telle façon qu'on ne peut plus y croiser un camion ou un bus en sécurité. Police municipale désarmée et impuissante.

Quel bilan...

Alain LESCURAT

Témoignages

N'hésitez pas à nous faire part de vos témoignages que nous ne manquerons pas de publier. Merci de les faire parvenir au responsable de la communication de "j'aime Poulx tout simplement" Jean Antoine BUNOZ.

jabunoz@wanadoo.fr - 06 58 69 11 62